






**Mars 2024**


## I. ACTUALITÉS



- **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)** : le PPA d'Île-de-France est actuellement **en cours de révision**. Pour rappel, il a pour objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de les maintenir ou les ramener à des niveaux inférieurs aux normes fixées à l'article R.221-1 du code de l'environnement. A la demande de la DRIEAT, une **enquête publique** est organisée par le préfet de région **du lundi 26 février à 8h30 jusqu'au mercredi 10 avril 2024 à 17h**. Le site internet dédié est ici : 
- **Planification écologique** : la planification écologique pourrait concerner près de 8 millions d'emplois et être créatrice nette de 150 000 emplois d'ici à 2030. Le **Secrétariat général à la planification écologique** pose les jalons d'une planification écologique réussie dans une publication sur la "**Stratégie emplois et compétences pour la planification écologique**". A lire ici : 
- **ZAN** : le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires appelle les services déconcentrés à faire "une application appropriée, nécessaire et proportionnée" des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers prévus par la loi climat et résilience, dans la **circulaire du 31 janvier 2024** relative à la **mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols »**. Disponible ici : 
- **Récupération de la chaleur fatale** : cet été, le gymnase de la Briqueterie, au Mans, sera mis en service. Il associera la géothermie et le système Power Road, qui récupère les calories solaires des routes et parkings. Explications ici : 

## II. À VOS AGENDAS !



- **Renaturation** : la **renaturation des villes** devient aujourd'hui un axe stratégique pour un développement urbain durable. Mais ce besoin de transformation de la ville se heurte à la question de la qualité des sols et à leur aptitude à rendre possibles ce type de projets. Le concept récent de « santé des sols » replace ces derniers au sein des approches de santé globale. Le CNFPT et l'INRAE s'associent pour proposer **4 webinaires** ayant pour objectif de **partager les résultats de recherches et d'expérimentations** récentes sur la question des sols urbains et de **questions juridiques**. Le premier webinaire aura lieu **le 15 mars de 13h30 à 14h30**.

Inscriptions ici : 






- **ZAN** : « **Mon Diagnostic Artificialisation** » aide à l'analyse et la maîtrise de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et l'artificialisation des sols. Il s'agit un **service public numérique** incubé par la fabrique du numérique du Ministère de la Transition Écologique et porté par la DGALN. Un webinaire de présentation est prévu **le mardi 12 mars à 10 h**. Inscription ici : 

- **Mobilités** : le CEREMA organise un webinaire « Stratégie territoriale énergie-Climat : le rôle clé des mobilités durables ». Il se tiendra le **jeudi 28 mars de 14h à 16h**. L'inscription est gratuite mais obligatoire (jusqu'au 27 mars à 12h) pour recevoir les informations de connexion. Plus d'informations ici : 
- **Solaire photovoltaïque** : le Lab2051 organise un webinaire le **vendredi 22 mars de 14h à 15h30** pour vous présenter le « **Guide pour installer des systèmes photovoltaïques à l'attention des aménageurs, maîtres d'ouvrages, entreprises** », réalisé par le CSTB. Informations ici : 

### III. AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

- **Qualité de l'air** : l'Ademe vient de lancer l'édition 2024 de son **appel à projets Aact-Air « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air »**. Le montant de l'aide versée sous forme de subventions peut atteindre jusqu'à 100 000 euros par projet. Il est **ouvert jusqu'au 14 mai**. Informations ici : 
- **Paysage** : le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Office français de la biodiversité (OFB), lance une nouvelle édition de l'**appel à projets « Plans de paysage »**. Le plan de paysage est une démarche volontaire destinée à définir ou enrichir un projet de territoire par le prisme intégrateur du paysage. Votre plan s'adapte à l'ambition que vous choisirez de privilégier en choisissant un volet **généraliste**, un volet thématique sur les **transitions énergétique et écologique** ou un volet thématique relatif à la **préservation et à la restauration de la biodiversité**. Vous pouvez déposer vos candidatures **avant le 20 juin 2024**. Plus d'informations ici: 

### IV. RESSOURCES DOCUMENTAIRES - pour se former et s'informer

- **Bois énergie** : l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté vous propose une série de vidéos courtes pour répondre à vos questions sur la production et l'utilisation du bois énergie issue de nos forêts. A voir ici : 
- **Artificialisation des sols (1)** : rendez-vous sur le portail de l'artificialisation pour une analyse de la consommation d'espaces au regard des documents d'urbanisme. Y sont croisés le zonage issu du géoportail de l'urbanisme avec les données de consommation. A lire ici : 
- **Artificialisation des sols (2)** : afin d'assurer la bonne appropriation de la réforme « zéro artificialisation nette » (ZAN), le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires publie un **guide synthétique sur le ZAN (16 pages)**. A lire ici : 
- **Agriculture biologique** : explorez votre territoire grâce aux données sur l'agriculture biologique, via le site ici : 
- **Climat** : Avec l'évolution du climat, notamment dans les villes, les voiries urbaines doivent être adaptées pour améliorer le confort d'usage, être conçues de façon plus durables, et permettre l'accueil des mobilités actives et des transports en commun. Le Cerema a mené une étude pour dresser un panorama de solutions mises en œuvre dans les territoires pour améliorer le confort et la résilience des voiries. A lire ici : 
- **Zones humides 2024** : Chaque année, la Journée mondiale des zones humides, fixée le 2 février, célèbre l'adoption de la convention de Ramsar sur les milieux humides, en 1971. Plus d'informations ici : 